

Reçu le : 17-11-2024

Publié le : 22-12-2024

Négation et stratégies de politesse dans le discours théâtral de Molière**Negation and politeness strategies in Molière's theatrical discourse****Jihene BEJI^{*1}, Zoubeir CHAOUCH^{*2}**¹Princess Nourah bint Abdulrahman University, Arabie saoudite²Université de Sousse, Tunisie**Résumé**

Le discours théâtral est l'une des manifestations de l'expression orale, il reproduit les conditions de production de la parole et on y retrouve tous les ingrédients de la situation énonciative, de sorte qu'on pourrait l'inscrire dans le cadre de l'analyse conversationnelle. Par le présent travail, conçu à partir d'extraits de quelques pièces de Molière, les auteurs se proposent de s'interroger, dans la prise de parole, sur la question de la négation illustrant des actes de langage (particulièrement menaçants) et les stratégies de politesse adoptées visant à harmoniser les relations interpersonnelles.

Mots-clés : négation, faces, *FTA*, *FFA*, politesse positive, politesse négative.

Abstract

Theatrical discourse is one of the manifestations of oral expression, reproducing the conditions of speech production and all the ingredients of the enunciative situation, so that it can be included within the framework of conversational analysis. In the present work, based on extracts from some of Molière's plays, the authors propose to examine the question of negation in speech, illustrating (particularly threatening) speech acts and the polite strategies adopted to harmonize interpersonal relations.

Keywords: negation, faces, *FTA*, *FFA*, positive politeness, negative politeness.

Introduction et considérations méthodologiques

Notre propos sera de considérer dans quelle mesure la négation peut être associée à la politesse. Ce qui, on en conviendra, pose le problème de la forme sous laquelle sera formulée la négation. A ce titre, nous nous poserons un certain nombre de questions qui permettront de cerner le phénomène de la politesse : une réponse négative, laconique, directe, sèche, est-elle polie ? Une réponse négative, édulcorée, maquillée, indirecte, atténue-t-elle l'effet agressif du rejet catégorique ? Dire « non » poliment revient-il à ne pas contredire quelqu'un et permet-il d'éviter une confrontation qui peut dégénérer en conflit ? Cela reste une question d'« applicabilité » et de « vérifiabilité » (Larrivée, Perrin, 2010, p. 3). Se pose alors le problème de la réception : combien même la négation solliciterait l'implicite, cette forme de politesse, pourtant empreinte de tact, ne peut-elle pas être interprétée comme un acte

* Auteur correspondant : JBEJI@pnu.edu.sa

* Auteur correspondant : zoubeirchaouch@yahoo.com

d'incivilité et d'irrespect par cet autre qui nous a formulé une requête ou une suggestion ? Nous puiserons dans le théâtre de Molière notre corpus, en ayant conscience que le texte théâtral est une « mimèse » (P. Hamon, 1996, p. 23), une « mise en scène énonciative » (Hamon, 1996, p. 96) ou « un simulacre de la situation d'énonciation » (Maingueneau, 1993, p. 95).

Admettons d'emblée que de tels questionnements font surgir un problème majeur : celui de l'ambiguïté et de l'ambivalence de la négation liée à la politesse. S'agissant de la négation en discours, celui-ci entendu au sens extensif donné par Benveniste (1995, p. 241), et qui s'applique, de ce fait, aux productions orales et écrites, l'écrit n'étant qu'une reproduction de l'oral, tout est alors affaire de situation, de réception et d'interprétation.

L'objet de notre réflexion ne portera donc pas sur la négation « interne », « propositionnelle », « sémantique » ou « descriptive », mais plutôt sur la négation « externe », « illocutionnaire », « pragmatique » (Moeschler, 1996) ou « polémique » (Ducrot, 1984), celle qui est la plus à même de mettre en péril les faces.

1. Cadre théorique

Pierre Larrivée et Laurent Perrin (2010) semblent privilégier la négation, selon les « approches polyphoniques », au détriment de la négation métalinguistique (qui consiste à « disqualifier » une forme) et de la négation descriptive (consistant à « asserter une proposition négative »). Soucieux de distinguer ces deux notions, ils donnent plus de précisions :

La négation peut être vue comme métalinguistique lorsque l'énoncé fait écho à l'énonciation d'une expression jugée inappropriée, et comme polémique lorsqu'elle s'en prend à un point de vue étranger, associé à une proposition positive rapportée. (Pierre Larrivée, Laurent Perrin, 2010, p. 175)

Pour nous, qu'elle ait un caractère échoïque ou citatif (cas de la négation métalinguistique, selon Larrivée et Perrin) ou polémique (selon Ducrot), ces deux formes de négation ont un caractère polyphonique, si on tient compte de la dimension dialogique du langage, selon Bakhtine (1970). Kerbrat-Orecchioni enrichit un travail entamé (2010) pour donner une définition extensive de la politesse qui dépasse le cadre du modèle standard, limité selon elle et fort critiquable :

En résumé, la politesse ainsi conçue peut donc être décrite comme l'ensemble des procédés ayant pour fonction de ménager ou de valoriser les faces d'autrui (sans pour autant mettre excessivement en péril ses propres faces). (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 297).*

Comme elle le souligne : « On a à juste titre reproché à la théorie standard de refléter une conception excessivement pessimiste, et même "paranoïde" de l'interaction » (Kerbrat-Orecchioni, 2014, p. 296) ; l'échange verbal étant ainsi conçu comme truffé de « menaces » et les interactants étant, de la sorte, exposés à ces « menaces », à tout moment. Nous nous

* Ce qui est souligné (et l'est en italique dans le texte de Kerbrat-Orecchioni) correspond au modèle standard (celui de Brown & Levinson, 1987), la parenthèse correspond à l'apport de Kerbrat-Orecchioni.

inscrivons en droite ligne de la conception enrichie de Kerbrat-Orecchioni qui, en plus, ne verse pas dans l'excès.

2. Analyse

2.1. Le *FTA* ou acte menaçant : politesse négative ou stratégie d'évitement

Si l'on considère que la plupart des actes de langage ont un caractère « intrinsèquement menaçant » (Roulet, 1983, p. 192), la négation dans le cadre d'une interaction a toutes les chances de l'être plus qu'aucun autre acte de langage. Partant de ce principe du potentiel de « dangerosité » de l'acte de négation pour les faces, les interactants recourent à deux types de stratégies : la politesse positive productrice d'« actes flatteurs pour la face de l'autre » (Traverso, 1996, p. 38), d'anti-*FTAs* ou de *FFA* et la politesse négative[†] en tant que stratégie d'évitement ou de réparation d'un acte menaçant ou *FTA*. Nous accorderons plus d'importance à la seconde stratégie, en ce sens qu'elle est la plus mise à l'œuvre dans le cadre des interactions, dans la mesure où elle régit les rapports sociaux d'un autre côté.

Avant d'aborder la politesse négative, il faut se situer en amont pour identifier la négation en tant qu'acte illocutoire qui « ressortit au comportement de la résistance, du refus, de l'opposition » (Attal, 1984, p. 6). Larrivée et Perrin abondent dans le même sens, en concevant « la négation comme une attitude de rejet, une disqualification de l'énonciation citée, débouchant généralement sur une correction formelle, sur une substitution de la forme correcte, dans l'énonciation effective, à la forme inappropriée de l'énonciation rejetée » (Larrivée, Perrin, 2010, p.179). Ainsi considérée, la négation est un acte polyphoniquement marqué, comme le pense Ducrot (1980) :

Tout énoncé de forme non-p [est décrit] comme accomplissement de deux actes illocutionnaires : l'un est l'affirmation de p par un énonciateur E1 s'adressant à un destinataire D1, l'autre est le rejet (Claude Muller, 1992) de cette affirmation, rejet attribué à un énonciateur E2, s'adressant à D2 . (Ducrot, 1980, pp. 49-50)

Muller (1992) distingue fort à propos le refus du rejet comme suit :

Le refus sera l'expression de la volonté du locuteur de ne pas satisfaire à la demande (en tant que modalité énonciative) de l'interlocuteur. Le rejet sera le résultat de l'évaluation de l'énoncé jugé inadéquat vis-à-vis de la situation. (Muller, 1992, p. 28).

Or, c'est cette charge de rejet que véhicule la négation qui sollicite la théorie des faces et par voie de conséquence le principe de politesse.

Quand Alceste, dans *Le Misanthrope*, répond à Philinte :

[†] *Positive* et *négative* sont des qualificatifs à ne pas prendre à la lettre ; la politesse négative n'a pas de formulation nécessairement négative.

(1) « Moi votre ami ? rayez cela de vos papiers[‡]

... Je vous déclare net que je ne le suis plus

Et ne veux nulle place en des cœurs corrompus. » (Acte I, Scène 1)[§]

Il s'agit bien de négation « métalinguistique » au sens de Ducrot qui « contredit les termes mêmes d'une parole effective à laquelle on s'oppose » (1984, p. 217), le terme contesté et contredit est celui d'« amitié ». Cette contradiction est un *FTA*, en ce sens qu'en rejetant l'amitié de Philinte, il ne lui a pas montré qu'il l'appréciait, par conséquent il a porté atteinte à la face positive de son interlocuteur. Cette distanciation répond peut-être à un souci de protéger son territoire (Goffman, 1973) ou sa face négative (Brown et Levinson, 1978). L'accomplissement de ce *FTA* constitue à l'évidence une impolitesse.

Alceste, sans doute par narcissisme, a négligé le *face-want* dont parle Goffman (1973) ou « désir de préservation des faces ». Car, par son rejet de l'amitié de Philinte, il met en péril sa propre face positive et l'expose à la critique (par une espèce de loi de la réciprocité négative, de « retour de manivelle », le beau rôle n'étant pas dévolu à l'agresseur), parce qu'à un rejet répond un contre-rejet (que nous reformulons comme suit) : *Puisque vous n'êtes plus mon ami, je ne suis plus le vôtre non plus*. Le principe de politesse sera bafoué dans les deux cas. Alceste a, de son côté, appliqué le principe de sincérité (cette maxime conversationnelle de qualité de Grice 1979) :

(2) « Je veux qu'on soit sincère et qu'en homme d'honneur

On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur. » (I, 1)

A l'inverse, Philinte est conscient que la franchise s'oppose au principe de politesse :

(3) « Il est bien des endroits où la pleine franchise

Deviendrait ridicule et serait peu permise. » (I, 1)

L'absence de franchise ou le mensonge est une négation (pas formelle, mais négation tout de même). C'est cette abstention, ce refus d'être franc qui relève de la politesse négative : une parade de *FTA* (si on considère que la franchise est un acte menaçant qui peut s'apparenter à l'impolitesse par son caractère brutal et direct).

Alceste, de son côté, malgré son caractère trempé, sa propension à la franchise, est capable (en forçant sa nature, peut-être) de pratiquer cette politesse négative « abstentionniste » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 179) :

(4) « Je ne veux point parler

Tant ce raisonnement est plein d'impertinence. » (I, 1)

Dans le premier énoncé, par son refus de parler, Alceste n'énonce pas en quelque sorte ou se tait, il évite ainsi de commettre un *FTA*, pour ménager Philinte, ou du moins le fait-il par un restant de système de politesse intériorisé ; paradoxalement, par le mot « impertinence », il dévalorise son interlocuteur et le rabaisse et, sans en donner l'air, il se valorise. Il commet, de

[‡] Pour des besoins méthodologiques, les énoncés seront numérotés.

[§] Désormais le chiffre romain renvoie aux actes des pièces et le chiffre arabe aux scènes.

la sorte, une infraction au principe de politesse qui consiste à se dévaloriser pour valoriser l'autre.

En fait, Alceste vit un dilemme : faut-il se conformer au principe de politesse, par souci d'éviter un conflit, de préserver l'harmonie sociale et risquer d'être à l'encontre de ses principes ? Ou faut-il être franc et sincère ? C'est-à-dire que le choix n'est pas facile. A supposer qu'Alceste consente à bafouer ses principes, qu'il soit insincère, qu'il mente pour flatter et que cela vienne à se savoir, sa réputation serait faite : *qui ment un jour ment toujours*. Ce qui serait une atteinte à sa face positive, à cette respectabilité qu'il revendique au sein de la société en tant qu'homme à principes, ayant le sens de l'honneur ; un revirement, qu'il prenne la forme du mensonge, de la flatterie, de l'hypocrisie, signifierait le désaveu de ces mêmes principes, serait synonyme de déshonneur, de perte de l'estime sociale dont il jouissait (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 276).

2.2. Le FFA ou acte flatteur : politesse positive et valorisation de l'autre

Si Philinte, de son côté, opte pour la flatterie, l'insincérité et le mensonge, c'est pour être en conformité avec le principe de politesse. Il complimente Oronte auteur de vers insipides :

(5) « Je n'ai jamais ouï de vers si bien tournés. » (I, 2)

Ce à quoi répond Oronte :

(6) « Vous me flattez et vous croyez peut-être... » (I, 2)

Démasqué, Philinte réplique :

(7) « Non, je ne flatte point. » (I, 2)

Feinte, hypocrisie, culture du mensonge au nom du sacro-saint principe de politesse ?

C'est beaucoup plus complexe que cela : le compliment (même insincère) est un acte de civilité, en ce sens que certaines vérités gagnent à être tues (en l'occurrence, la médiocrité d'un apprenti poète) au nom de l'altruisme nécessaire au maintien de la paix sociale. Par ailleurs, le compliment relève de la politesse positive, celle de l'accord et de l'approbation qui n'est pas sans risque. Par le compliment, Philinte valorise la face positive d'Oronte, ce qui est un anti-FTA ou un FFA. Corollairement, ce compliment constitue une incursion dans le territoire d'Oronte et une ingérence dans ses affaires, ses poèmes (ce qui pourrait constituer une atteinte à sa face négative). En outre, le complimenteur crée une imposition chez le complimenté, une espèce de dette : répondre à un acte de civilité par un autre acte de civilité (complimenter en retour, minimiser ou dénier ses mérites). On constate qu'il y a un conflit entre les exigences et les intérêts des faces :

Philinte, en se conformant au principe de politesse, flatte, et sans s'en rendre compte porte atteinte à sa propre face positive, dans la mesure où il se dévalorise ; d'ailleurs, Oronte l'a percé à jour : l'énoncé « Vous me flattez » veut dire, entre autres, *vous n'êtes pas sincère* mais constitue également une application de la loi de modestie de la part d'Oronte. Démasqué, Philinte se rappelle les exigences de sa propre face, en niant la flatterie, il tente de faire aveu de sincérité. Cette négation aurait pu constituer un « pré » (au sens de « préliminaire », « précaution »), placée au début, inscrite dans une double stratégie de

politesse positive et négative à la fois, sous cette forme : *Ce n'est pas pour vous flatter, mais* « je n'ai jamais ouï de vers si bien tournés ».

Ainsi présenté, le compliment aurait relevé du « trucage énonciatif » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 213) ; Philinte aurait accompli un anti-FTA non suspect parce que désarmant, en ce sens que la négation anticipe la réaction d'Oronte à un compliment trop explicite. Malheureusement, au nom du principe de politesse, animé du désir de ménager la face de l'autre, Philinte n'a pas su préserver la sienne. C'est que la tâche n'est pas aisée, comme le souligne Leech (1983, p. 107) : « *What is polite with respect to h[earer] will be impolite with respect to s[peaker], and vice versa* ».

2.3. Politesse et principe de sincérité

Comment concilier les inconciliables ? Comment surmonter ce conflit « qui oppose la sincérité et la courtoisie, la franchise et le tact » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 274) ? Alceste, à l'évidence, n'a ni la souplesse, ni le tact de Philinte ; exprimant son avis sur le sonnet composé par Oronte, il lâche sans détour :

(8) « Franchement, il est bon à mettre au cabinet. »** (I, 2)

Acte d'agression où la franchise s'apparente au manque de tact et de savoir-vivre. Alceste n'a pas cette délicatesse qui régit les rapports sociaux, qui fait qu'on refoule une parole blessante, qui fait qu'on opte pour cette stratégie de l'évitement d'un FTA, quitte à être insincère et hypocrite au nom de l'harmonie sociale, pour *la bonne cause*, la politesse excuse le mensonge, dans ce cas. Plus loin, il aggrave son cas, excédé par Oronte qui tenait à lui arracher un compliment, arguant que d'autres apprécient ses vers, il lance :

(9) « C'est qu'ils ont l'art de feindre ; et moi je ne l'ai pas. » (II, 2)

Deux propositions sont mises côte à côte, dans la deuxième « l'énoncé négatif se réalise sous une forme disloquée comportant un redoublement pronominal [*moi je*] ...Le locuteur de [la deuxième] se distance de l'énonciateur [de la première] » dont il n'adopte pas « le positionnement discursif » (Ruth Oliveira, 2015, p. 543)

La déclaration d'Alceste est une impolitesse à plus d'un titre : l'insulte est un FTA, une dévalorisation de l'autre, FTA consolidé par l'assertion négative à valeur d'auto-compliment (= *je suis sincère*). L'application du principe de sincérité (Grice) est une infraction au principe de politesse et à la loi de modestie (Leech), l'autoglorification ou exaltation du moi étant proscrite dans les rapports sociaux, car « exalter sa propre face positive » c'est « se rehausser soi-même » et « rabaisser l'autre » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 188). Alceste a appliqué, par sincérité, par immodestie la *loi des fleurs* appliquée à soi-même. Stratégie qui l'expose à une sanction pragmatique ou mouvement de rejet, de critique, d'ironie. La réaction d'Oronte en fait foi :

(10) « Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage ? » (I, 2)

En croyant se rehausser, Alceste, tourné en ridicule, s'est rabaissé.

** Équivalent de « mettre au placard » et second sens « cabinet de toilette » d'usage à cette époque, d'où l'équivoque.

Comme on l'a souligné en (8), la franchise et la sincérité peuvent entrer en conflit avec la loi de modestie et le principe de politesse. Les sujets transgressifs en sont-ils conscients ? Cela semble être le cas d'Alceste :

(11) « J'ai le défaut

D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut. » (I, 2)

C'est aussi le cas de Mme Pernelle dans *Le Tartuffe*. A Cléante, le frère d'Elmire, elle dit sans ménagement :

(12) « Je vous parle un peu franc, mais c'est là mon humeur,

Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur. » (I, 1)

L'un et l'autre semblent faire peu de cas de cette politesse qu'on appelle civilité, pour eux compromis équivaut à compromission. L'un et l'autre, au nom de leurs principes portent atteinte à leur face positive en croyant se rehausser, l'un et l'autre invoquent un tempérament pour excuser l'infraction au principe de politesse ; Mme Pernelle pousse l'intransigeance plus loin, elle se dispense de politesse même avec ses proches ; à son petit-fils Damis, elle lance :

(13) « Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils. » (I, 1)

S'adressant à Elmire, sa belle-fille, elle lui dit, sans façon :

(14) « Laissez, ma bru, laissez ; ne venez pas plus loin;

Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin. » (I, 1)

Comment expliquer un tel écart, un tel mépris des règles de politesse ? Les thèses de Brown et Levinson et Leech se rejoignent par la voix de Kerbrat-Orecchioni (1992, p. 261) : « la politesse croît avec la distance et décroît avec la familiarité » et dans les rapports distants, il sera question de politesse négative, d'évitement ou de réparation d'un *FTA*. L'application du principe de politesse s'inscrit dans un code, dans des rituels routiniers. Sauf si on considère que l'hypocrisie (euphémiquement appelée politesse) est réservée aux étrangers et la sincérité, la franchise, le mépris du protocole (entendons la vérité) s'appliquent aux familiers (avec lesquels on ne prend pas de façons, ni de gants). Dans certains contextes, le degré d'amitié ne se mesure-t-il pas au degré de vulgarité, i.e. à l'impolitesse ?

Dans *L'École des maris*, Ariste s'adresse à son frère Sganarelle en employant une formule de politesse rituelle, bien qu'ironique :

(15) « Je suis votre valet. »^{††} (I, 1)

Ce à quoi répond le frère :

(16) « Je ne suis pas le vôtre. » (I, 1)

En commettant un *FTA*, Sganarelle n'a pas appliqué le principe de réciprocité inscrit dans le principe de politesse : toute personne honorée doit le faire en retour. Le premier qui commet un *auto-FTA* se rabaisse et ce, en vertu de la loi de modestie, tout en rehaussant l'autre.

^{††} « On dit ironiquement à un homme *Je suis votre valet* quand on ne veut pas croire ce qu'il dit, ou faire ce qu'il désire » (Furetière, 1690).

Stratégie qui conduit l'autre et le pousse même (à moins d'avoir affaire à un mufle) à être modeste à son tour et à revaloriser son partenaire, donc à politesse, politesse et demie.

La politesse négative semble faire défaut en relation intime, mais pas la politesse dans sa conception générale ; le vouvoiement des proches aussi bien dans *Le Tartuffe* que dans *L'Ecole des maris* est une application du principe de politesse qui s'inscrit dans un code bourgeois ou aristocratique. Si impolitesse il y a, elle n'est que « relative » et « partielle » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 262). Même un proche a une face positive dont il revendique le respect, si l'agression atteint une certaine limite, on aurait tort de croire que la politesse est superflue entre proches.

2.4. Négation et procédés adoucisseurs

Dans quelle mesure alors la négation peut-elle s'inscrire dans le cadre de la politesse négative, entendons anticipatrice et préventive d'un *FTA* ? Compte tenu du caractère menaçant de chaque prise de parole, l'usager a recours à divers procédés pour polir le côté tranchant de ces actes, procédés appelés « adoucisseurs » de l'anglais « *sweeteners* » ou « *softeners* ».

Dans *L'Ecole des maris*, l'association de l'interrogation, de la négation et du conditionnel crée un effet d'atténuation du *FTA* :

(17) « Ne voudriez-vous point, dis-je, sur ces matières

De vos jeunes mugets m'inspirer les manières ? » (I, 1)

Acte dérivé, le marqueur de dérivation illocutoire étant le volitif au conditionnel qui garantit la réalisation de l'acte, une requête formulée avec autant de politesse ne peut qu'être satisfaite, l'acte ainsi énoncé a le plus de chances d'aboutir perlocutoirement et en termes de rentabilité pragmatique, la politesse *rappelle*, c'est une stratégie *payante*, en ce sens que cela infléchit le comportement de l'interlocuteur, déclenche chez lui la réaction souhaitée, sans qu'il sente le caractère contraignant de l'acte produit. Parallèlement, le locuteur aura accompli le *face-work* ou « travail de figuration » (Goffman) qui permet de ne léser la face de personne.

De même que dans *L'Ecole des femmes*, l'expression « de grâce » est une *douceur* qui fait avaler la pilule de l'interdiction, quand Horace recommande le silence à Arnolphe :

(18) « Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret. » (I, 4)

Voire, cette expression oblitère (Anscombe) l'injonction au profit de la requête. De même, quand Alceste du *Misanthrope* s'emporte :

(19) « Laissez-moi, je vous prie. » (I, 1), au sens de *fichez-moi la paix* !

Philinte use d'un « désarmer » en répondant :

(20) « Mais on entend des gens, au moins, *sans se fâcher*. »^{††} (I, 1),

toujours au nom du principe de politesse, avec la *noble* intention d'éviter une crise.

2.5. Le *face-work* : du compliment à l'excuse

^{††} C'est nous qui soulignons.

L'atténuation est également de mise dans le cas du compliment. Dans *Les Précieuses ridicules*, Mascarille, en bon flatteur, méprisant la maxime de sincérité, au nom du principe de politesse, lance à l'adresse des précieuses :

(21) « Tudieu ! Vous avez le bon goût. » (Scène 9)

C'est un FFA, donc un acte anti-menaçant, intensifié presque hyperbolisé. Voire, le compliment, dans ce cas, consolide les liens sociaux. Ce à quoi répond Magdelon :

(22) « Eh ! Je ne l'ai pas tout à fait mauvais. » (9)

C'est un auto-anti-FTA ou un auto-compliment *litotisé* en conformité avec la loi de modestie. Un accord total avec Mascarille aurait exposé Magdelon au ridicule, elle qui l'est déjà assez. Un rejet du compliment constitue le refus d'un cadeau, ce qui s'apparenterait à un acte d'incivilité, à une offense, à la négation de l'autre. La réaction de Magdelon, minimisée par la négation est positive, donc polie ; elle use d'un « *down-grading* » en revoyant à la baisse le compliment qui lui est adressé. L'accord parfait avec le complimenteur équivaut à un auto-compliment, comportement proscrit par le savoir-vivre. Le rejet du compliment, synonyme de désaccord étant exclu pour les raisons énoncées *supra*, le principe d'accord sous-tendant la valorisation de l'autre sera de mise, mais l'accord sera nuancé, mitigé, en vertu de la loi de modestie.

Mais parfois, quand le cadeau est *empoisonné*, il y a de fortes chances pour qu'on lui oppose une fin de non-recevoir et que le compliment soit rejeté. Lorsque Mascarille ne table pas sur un minimum d'implicite pour masquer son insincérité et flatte sans vergogne, son compliment est rejeté « sans autre forme de procès ». Au flatteur qui encense les précieuses :

(23) « ... La renommée accuse juste en contant ce que vous valez... » (9),

Magdelon répond sèchement :

(24) « Votre complaisance pousse un peu trop avant la libéralité de ses louanges ; et nous n'avons garde, ma cousine et moi de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie. » (9).

Nous avons là l'illustration d'une stratégie hasardeuse : le compliment, manifestation de la politesse positive, visant à flatter l'égo de l'autre et à s'attirer ses faveurs (parce que rien n'est gratuit et tout a un prix), peut être source de malaise : le souci de plaire est poussé à l'extrême, l'insincérité du complimenteur fait peser sur lui un soupçon de mensonge. Même une femme comme les précieuses, d'habitude friande de compliments, peut *voir clair dans le jeu* du complimenteur qui n'est pas, dans ce cas, à l'abri d'une rebuffade. C'est-à-dire que Magdelon est dans une situation inconfortable : accepter le compliment, c'est accepter du même coup d'être objet d'évaluation, reconnaître le statut supérieur ou la position haute d'évaluateur à Mascarille, supporter l'« incursion territoriale » (Goffman), et surtout, convaincue de l'insincérité de Mascarille, lui devoir un cadeau en retour (le remerciement) ; elle choisit de ne pas faire acte de politesse négative : démasquant le flatteur, elle commettra un FTA (le refus du cadeau, la transgression des principes d'accord et de modestie).

Comment amortir un acte menaçant pour les faces ? Comment ménager l'autre et corollairement ne pas donner l'air de s'abaisser en vantant d'autres mérites que les siens ? En

utilisant un « pré » qui fait fonction de précaution : on ne s'expose pas trop en complimentant, en louvoyant, si on effectue une incursion, une intrusion, une indiscretion dans la vie privée de l'autre. Ce que fait Mascarille :

(25) « Je ne sais si je me trompe mais vous avez toute la mine d'avoir fait quelque comédie. » (9)

La dénégation ici fait office de « désarmeur ». Aux précieuses qui se vantaient d'être instruites et qui manifestaient à demi-mot leur intérêt pour la comédie, Mascarille ne pouvait pas courir le risque de poser une question directe du type *avez-vous composé une comédie ?* sans être qualifié de personnage indiscret et impoli. D'ailleurs, sa prudence a été récompensée. En étant poli par indirection, Magdelon lui a répondu dans le même registre :

(26) « Eh ! Il pourrait être quelque chose de ce que vous dites. » (9)

La politesse sous forme d'assertion négative crée une distance prudente. Mascarille ne peut être suspecté ni de flatterie flagrante, ni d'indiscretion éhontée, tout en se conformant au principe de politesse. Nous avons là l'exemple de la vertu prévoyante de la négation. Un procédé similaire adoucit et atténue un *FTA* véhiculé par la négation. Quand Orgon, aveuglé par son attachement à Tartuffe, réagit aux reproches de Cléante :

(27) « Halte-là, mon beau-frère ;

Vous ne connaissez pas celui dont vous parlez. » (I, 5)

L'appellatif « mon beau-frère » a valeur d'« amadoueur » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 220) : cet « adoucisseur » atténue la rudesse de l'acte directif menaçant et la brutalité du contenu implicite de l'énoncé négatif dont la signification implicite est : *Vous êtes un ignorant.*

L'adoucissement, qu'il prenne la forme d'un désarmeur ou d'un amadoueur est un outil de manipulation efficace : anticiper et *désamorcer* la réaction violente d'un interlocuteur dont les faces sont directement menacées.

Reste à considérer l'excuse qui constitue en tant qu'acte réparateur « la manifestation par excellence de la politesse négative » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p. 150). À l'origine, une offense a été commise, acte qui fait état d'une violation quelconque constituant une menace pour l'autre ; l'offensé ou la « victime » a subi un « dommage » (Owen, 1983) qui demande réparation. L'offense peut, d'ailleurs, avoir un caractère véniel, en l'occurrence la transgression d'une règle du savoir-vivre (ne pas reconnaître quelqu'un qui, à l'opposé, semble vous connaître). C'est le cas quand Orgon dans *Le Tartuffe* reçoit la visite de Monsieur Loyal auprès duquel il se perd en excuses :

(28) « Monsieur, j'ai grande honte et demande pardon

D'être sans vous connaître ou savoir votre nom. » (V, 4)

L'excuse d'Orgon peut être représentée par le schéma suivant : la désignation de l'offensé par un appellatif qui fait fonction d'amadoueur, « la description (de l'état d'âme » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p. 164) de l'offenseur (la honte, expression du regret), la réalisation de l'acte de demande de pardon, étayée par « la justification de l'offense » (Kerbrat-Orecchioni,

1994, p. 166), les raisons avancées constituent en elles-mêmes la reconnaissance du délit ; c'est une stratégie non dénuée de calcul, car l'aveu d'une faute ne pouvant garantir l'entièreté du pardon, peut du moins en assurer la moitié. Car, comment réparer *les pots cassés* ? La réparation ne peut qu'être « symbolique » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p. 150). L'offense ne sera pas pour autant annulée. Le mal étant fait, il ne reste plus à l'offenseur qu'à essayer de *sauver les meubles* par « un comportement de contrition » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p. 150). Une réparation justifiée fait que l'offense perd en gravité, sans toutefois cesser d'être une atteinte aux faces de l'autre.

A la découverte de la trahison de Tartuffe, Orgon adopte une autre stratégie auprès d'Elmire, sa femme :

(29) « Ma foi, je suis confus, et n'ai pas lieu de rire. » (IV, 8)

L'excuse est réalisée implicitement, le sentiment de confusion est en lui-même une demande de pardon et le fait de reconnaître qu'il n'y a pas lieu d'être fier, de n'avoir aucune excuse pour une telle offense (l'attachement à Tartuffe au mépris des devoirs familiaux) « constitue la stratégie la plus efficace pour obtenir le pardon » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p.168), en vertu d'un principe qu'on pourrait formuler de la sorte *attaque-toi en premier, on te pardonnera*.

On le constate, en comparant (28) et (29), l'énoncé réparateur perd en force en relation d'intimité et augmente en politesse en relation distante, l'observation du principe de politesse est plus stricte dans le deuxième cas. Il y a encore moyen d'augmenter la rentabilité de la formule d'excuse par toutes sortes de renforçateurs, d'intensificateurs et d'hyperboliseurs. Nous en avons un dernier exemple dans *Les Fourberies de Scapin* :

(30) « Je vous conjure de tout mon cœur de vouloir me pardonner tout ce que je puis vous avoir fait. » (III, 12).

Un calcul interprétatif peut, plus ou moins, renseigner sur la nature et la gravité de l'offense commise, en conformité avec le « Principe d'équilibre » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p. 175), le « *Balance Principle* » de Brown et Levinson. Il n'empêche qu'une telle pratique humiliative et *ravalante* est fortement dévalorisante pour son auteur : à trop vouloir flatter la face positive de l'autre, on perd la sienne et du même coup l'estime de soi.

Ci-dessous, voici un récapitulatif de l'analyse *supra* sous forme de tableau :

Tableau 1 : Actes de langage et stratégies de politesse

	FTA ou acte menaçant	FFA ou acte flatteur	Principe de sincérité	Adoucisseurs	Face-work
Le Misanthrope	(1) Moi votre ami ? Rayez cela de vos papiers. ... Je vous déclare net que je ne le suis	(5) Je n'ai jamais oui de vers si bien tournés. (I, 2)	(8) Franchement, il est bon à mettre au cabinet. (I, 2)	(19) Laissez-moi, je vous prie. (I, 1)	

	<p>plus</p> <p>Et ne veux nulle place en des cœurs corrompus. (I, 1)</p>			
	<p>(2) Je veux qu'on soit sincère et qu'en homme d'honneur</p> <p>On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur. (I, 1)</p>	<p>(6) Vous me flattez et vous croyez peut-être... (I, 2)</p>	<p>(9) C'est qu'ils ont l'art de feindre ; et moi je ne l'ai pas. (II, 2)</p>	<p>(20) Mais on entend des gens, au moins, <i>sans se fâcher</i>. (I, 1)</p>
	<p>(3) Il est bien des endroits où la pleine franchise</p> <p>Deviendrait ridicule et serait peu permise. (I, 1)</p>	<p>(7) Non, je ne flatte point. (I, 2)</p>	<p>(10) Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage ? (I, 2)</p>	
			<p>(11) J'ai le défaut</p> <p>D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut. (I, 2)</p>	
<i>Le Tartuffe</i>			<p>(12) Je vous parle un peu franc, mais c'est là mon humeur,</p> <p>Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur. (I, 1)</p>	<p>(27) Halte-là, mon beau-frère ;</p> <p>Vous ne connaissez pas celui dont vous parlez (I, 5)</p>
			<p>(13) Vous êtes un sot en trois lettres, mon fils. (I, 1)</p>	<p>(28) Monsieur, j'ai grande honte et demande pardon</p> <p>D'être sans vous connaître ou savoir votre nom (V, 4)</p>
			<p>(14) Laissez, ma bru, laissez ; ne venez pas plus loin ;</p> <p>Ce sont toutes façons dont je n'ai pas besoin. (I, 1)</p>	<p>(29) Ma foi, je suis confus, et n'ai pas lieu de rire (IV, 8)</p>
<i>L'Écrole</i>			<p>(15) Je suis votre valet. (I, 1)</p>	<p>(17) Ne voudriez-vous point, dis-je,</p>

			sur ces matières De vos jeunes muguets m'inspirer les manières ? (I, 1)	
		(16) Je ne suis pas le vôtre (I, 1).		
<i>L'Ecole des femmes</i>			(18) Et n'allez pas, de grâce, éventer mon secret (I, 4)	
<i>Les Précieuses ridicules</i>				(21) Tudieu ! Vous avez le bon goût (9)
				(22) Eh ! je ne l'ai pas tout à fait mauvais (9)
				(23) ... La renommée accuse juste en contant ce que vous valez... (9)
				(24) Votre complaisance pousse un peu trop avant la libéralité de ses louanges ; et nous n'avons garde, ma cousine et moi de donner de notre sérieux dans le doux de votre flatterie. (9)
				(25) Je ne sais si je me trompe mais vous avez toute la mine d'avoir fait quelque comédie. (9)
				(26) Eh ! il pourrait être quelque chose de ce que vous dites. (9)

<i>Les Fourberies de Scapin</i>	<p>(30) Je vous conjure de tout mon cœur de vouloir me pardonner tout ce que je puis vous avoir fait. (III, 12)</p>
---------------------------------	---

Conclusion

Pour conclure, nous rappelons que la négation est ambivalente : elle peut être l'expression du refus et par conséquent du rejet de l'autre, ce qui peut générer un conflit dans le cadre d'une interaction, parce que la négation, dans ce cas, est assimilée à l'impolitesse et à l'incivilité. Maniée précautionneusement, la négation peut être mise au service de la politesse négative, celle qui consiste à atténuer le caractère menaçant d'un acte de langage à chaque prise de parole, à ménager les faces, à assurer la cohésion et l'harmonie sociale. Reste que même assortie de délicatesse et de politesse, la négation peut froisser des susceptibilités, car tout dépend du sujet auquel on s'adresse. Face à une requête, l'expression routinisée, *Je ne te promets rien*, est souvent synonyme de refus, de même que les désarmeurs, tels que *sans être indiscret, je sais que ça ne me regarde pas, sans vouloir te blesser, à ta place, j'aurais fait autre chose...*, *si tu le permets...*, ne garantissent pas automatiquement une réception positive ; ce sont autant de moyens par lesquels « les importuns cherchent à obtenir la permission d'accomplir une violation » (Goffman, 1973, p. 119). Disons que ces moyens amortissent le mal et sont les bienvenus quand ils sont adressés à un sujet méfiant et jaloux de son territoire.

Il sera également question de politesse négative dans le cas du compliment en tant que stratégie d'évitement d'un acte menaçant : flatter et pécher par insincérité pour ne pas heurter quelqu'un. Acte pervers parce qu'étant à la fois un *FTA* en tant qu'intrusion dans le territoire d'autrui et un *FFA* qui flatte corollairement son narcissisme.

D'un autre côté, l'excuse est une stratégie compensatoire qui ressortit à la politesse négative et qui sollicite la théorie des faces. Malgré les risques qu'elles représentent, ces deux stratégies (l'évitement par le compliment et la réparation par l'excuse) sont « indispensables à la vie sociale » (Kerbrat-Orecchioni, 1994, p. 299).

Bibliographie

1. ANSCOMBRE Jean-Claude, 1980, « Voulez-vous dériver avec moi ? » [en ligne], *Communications*, n° 32, « Les actes de discours », Seuil, p.61-124. Disponible sur <<https://doi.org/10.3406/comm.1980.1482>> [consulté le 07/09/2023].
2. ATTAL Pierre, 1984, « Deux niveaux de négation » [en ligne], *Langue française*, n° 62, « La négation », sous la direction de Pierre Attal et Claude Muller. p. 4-11. Disponible sur <<https://doi.org/10.3406/lfr.1984.5188>. www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1984_num_62_1_5188> [consulté le 07/09/2023].
3. BROWN Penelope, LEVINSON Stephen C.,1978, « Universals in language use: Politeness phenomena », dans E. N. Goody (éd.), *Questions and politeness. Strategies in social interaction*, Cambridge: Cambridge University Press, p. 56-310.
4. DUCROT Oswald,1980, *Les Échelles argumentatives*, Paris, Minuit, 96 p.
5. DUCROT Oswald,1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit, 237 p.
6. GOFFMAN Erving,1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 256 p.
7. GOFFMAN Erving,1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit, 240 p.
8. GRICE H. Paul, 1979, « Logique et conversation » [en ligne], *Communications*, n° 30, « La conversation », Seuil, p. 57-72. Disponible sur < DOI : <https://doi.org/10.3406/comm.1979.1446>> [consulté le 16/10/2023].
9. HAMON Philippe, 1996, *L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Hachette Éducation, 160 p.
10. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine,1992, *Les Interactions verbales II*, Paris, Colin, 368 p.
11. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 1994, *Les Interactions verbales III*, Paris, Colin, 347 p.
12. KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2014, « (Im)politesse et gestion des faces dans deux types de situations communicatives: petits commerces et débats électoraux » [en ligne], *Pragmática Sociocultural / Sociocultural Pragmatics*, n° 2, vol. 2, p. 293-326. Disponible sur < <https://doi.org/10.1515/soprag-2014-0021> > [consulté le 18/10/2023].
13. LARRIVEE Pierre, PERRIN Laurent, 2010, « Voix et point de vue de la négation » [en ligne], *Recherches linguistiques*, n° 31, « La question polyphonique ou dialogique en sciences du langage », M. COLAS-BLAISE, M. KARA, L. PERRIN et A. PETITJEAN (dir.), Metz, CELTED, Université de Metz, p. 175-199. Disponible sur < https://www.researchgate.net/publication/280091613_Voix_et_points_de_vue_de_la_negation > [consulté le 18/10/2023].
14. LEECH Geoffrey N.,1983, *Principles of Pragmatics*, Londres / New York, Longman, 250 p. Disponible en ligne sur < DOI :10.1017/S0272263100005210 >[consulté le 12/11/2023].
15. MAINGUENEAU Dominique,1993, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunot, 203 p.

16. MOESCHLER Jacques, 1996, *Théorie pragmatique et pragmatique conversationnelle*, Paris, Colin, 254 p.
17. MULLER Claude, 1992, « La négation comme jugement » [en ligne], *Langue française*, n° 1, vol. 94, « Les Négations », p. 26-34. Disponible sur < DOI : <https://doi.org/10.3406/lfr.1992.5800>> [consulté le 18/10/2023].
18. OLIVEIRA Ruth (de), 2015, « Du rapport entre la négation et l'impolitesse dans les échanges d'informations face à face en français » [en ligne], *Alfa Revista de Linguística*, n° 59 (3), p. 539-553. Disponible sur < DOI: [10.1590/1981-5794-1509-5](https://doi.org/10.1590/1981-5794-1509-5)> [consulté le 20/10/2023].
19. OWEN Marion, 1983, *Apologies and Remedial Interchanges. A Study of Language Use in Social Interaction*, Berlin / New York / Amsterdam, Mouton, 192 p.
20. ROULET Eddy, 1983, « Actes de langage, interaction en face à face et structure de la conversation », *Logique, Argumentation, Conversation. (Actes du colloque de Pragmatique, Fribourg, 1981)*, p. 191-207. Peter Lang, Berne/Francfort-sur-Main, 1983.
21. TRAVERSO Véronique, 1996, *La Conversation familière : analyse pragmatique des interactions*, Lyon, Presses Universitaires Lyon, 254 p.

Ouvrages-corpus de Molière consultés :

1. *L'École des femmes*
2. *L'École des maris*
3. *Les Fourberies de Scapin*
4. *Le Misanthrope*
5. *Les Précieuses ridicules*
6. *Le Tartuffe*